



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

MINISTÈRE  
 DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
 ET DU DÉVELOPPEMENT  
 INTERNATIONAL

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

AMBASSADE DE FRANCE EN TURQUIE

**FICHE TURQUIE**

**I. Le système éducatif et d'enseignement supérieur**

**I.1 UN SYSTEME SELECTIF DES LE PRIMAIRE ET LE SECONDAIRE**

En Turquie, les enseignements primaire et secondaire sont organisés selon 3 périodes de 4 ans chacune :

- 2 périodes (8 ans, de 6 ans à 14 ans) pour le primaire
- 1 période (4 ans, de 15 ans à 18 ans) pour le secondaire

<b>Ecole obligatoire</b>													<b>ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</b>
	Primaire				Primaire moyen				Secondaire				
Années	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
								S	Contrôle continu				C1 / C2

- S = Sélection à l'entrée au lycée
- C1 = Concours national pour l'accès général à l'université
- C2 = Concours national de filière

Les lycéens obtiennent un diplôme de fin d'études secondaires (Lise diplomasi) à l'âge de 17 ou 18 ans. Il n'existe pas d'équivalent du baccalauréat.

L'obtention du diplôme de fin d'études secondaires repose sur le contrôle continu des 4 années de scolarité. Le barème de notation est sur 100 points. Le lycéen doit obtenir une moyenne minimum de 50/100 sur les 4 années pour obtenir son diplôme. Une session nationale d'examens est organisée toutes les 6 semaines.

En 2013, la Turquie compte 16 621 établissements d'enseignement secondaire pour un effectif total de 4 995 623 lycéens (3 981 000 lycéens auxquels s'ajoutent 768 000 lycéens en enseignement à distance).

Les lycées d'excellence en Turquie opèrent une sélection des candidats prenant compte des résultats obtenus à leur concours d'entrée ainsi que des relevés de notes sur les dernières années d'études. L'enseignement s'effectue en turc à l'exception de certaines écoles (lycées publics « anatoliens » ou privés « internationaux » ou « étrangers ») dans lesquelles certaines matières peuvent être enseignées en langue étrangère (anglais, français ou allemand).

Tableau 2 : Les lycées sélectifs en Turquie

Types de lycées	Nombre de lycées (% des effectifs du secondaire)	Types de formations
Lycées publics dits « lycées anatoliens » (Anadolu Liseleri)	1627 lycées (18%)	Avant d'intégrer la première année, les élèves sélectionnés suivent une année préparatoire consacrée à l'apprentissage d'une langue étrangère (hazırlık). Le lycée francophone de Galatasaray à Istanbul est un « lycée anatolien ».
Lycées publics scientifiques (Fen Liseleri)	144 lycées (1%)	Lycées réservés aux élèves ayant des aptitudes exceptionnelles en sciences.
Lycées privés turcs (Özel Okullar)	878 lycées (5%)	Enseignement payant (de 2000€ à 15000€ l'année scolaire). Certains lycées privés ont leur propre concours d'entrée.
Lycées étrangers et internationaux (Yabancı ve uluslararası liseleri)	18 lycées (<1%)	Etablissements d'origine étrangère qui suivent le programme défini par le ministère turc de l'éducation nationale. 6 lycées congréganistes français en font partie. 4 lycées internationaux, 3 lycées américains, 3 lycées allemands, 2 lycées italiens, 1 lycée autrichien

## **I.2 LES CONCOURS NATIONAUX POUR ACCEDER A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

L'obtention du diplôme de fin d'études secondaires ne donne pas obligatoirement accès à l'enseignement supérieur. L'admission dans une formation universitaire se fait par la voie d'un concours national (YGS-LYS), géré par le centre de sélection et de répartition des étudiants (ÖSYM) dont le classement détermine les universités et filières auxquelles peuvent prétendre les candidats. Le YÖK – Yüksek Öğretim Kurulu (Conseil de l'Enseignement Supérieur) définit le quota de places pour chaque formation, les établissements fixant le seuil d'admission. Les filières les plus recherchées par domaine sont : médecine, droit, didactique de la langue turque et didactique de l'anglais.

En 2014, environ 1,9 million d'étudiants se sont présentés aux concours d'entrée à l'université et seulement 925 000 ont été retenus pour intégrer les programmes de l'enseignement supérieur.

La réputation de l'université plutôt qu'une préférence disciplinaire détermine bien souvent le choix des étudiants. Les études universitaires sont toujours considérées comme un ascenseur social bien plus que les formations courtes professionnelles.

Dans le cas des universités de fondation dites « privées », l'Etat impose une proportion d'étudiants boursiers. Certaines d'entre elles (les plus anciennes) attirent des candidats excellents. Ce phénomène favorise une mixité sociale importante pour les meilleurs établissements mais aussi une plus grande hétérogénéité de niveau pour les universités plus récentes.

## **I.3 L'ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR TURC**

### **I.3.1 CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – YÖK**

Créé en 1981, le YÖK est la seule autorité administrative autonome responsable de l'organisation, de la planification, de la reconnaissance et de la supervision de tous les établissements d'enseignement supérieur (universités, académies rattachées au ministère de l'éducation nationale, grandes écoles, conservatoires, instituts...). Il propose, au gouvernement et au parlement, les budgets qui seront accordés aux universités. Il suggère au gouvernement d'éventuelles créations d'universités, de facultés, d'écoles ou d'instituts et la création de postes d'enseignants.

Le Conseil est composé de 21 membres (dont un siège vacant à ce jour). Sept d’entre eux sont nommés par le Conseil interuniversitaire<sup>1</sup> ; sept par le gouvernement et sept par le président de la république. Les membres du Conseil sont nommés pour une période de quatre ans (renouvelable). Le président du YÖK est directement désigné, parmi ses membres, par le président de la république. En décembre 2011 et pour la première fois depuis la création du YÖK, un ancien recteur d’une université privée, M. Gökhan Çetinsaya , a été nommé à la présidence de l’institution.

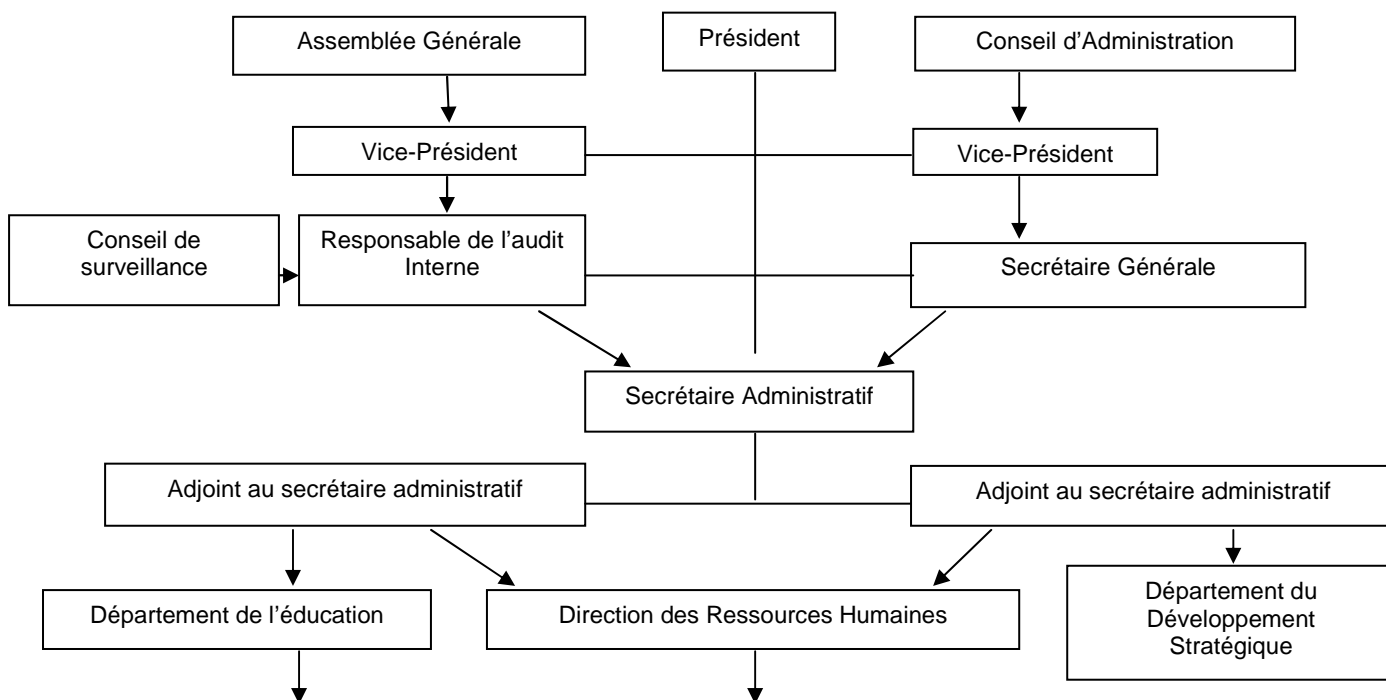
Le YÖK est à la fois une agence d’orientation (par le biais de la nomination des recteurs) et de financement (définition des budgets des universités publiques ; octroi de bourses d’études). Dans la mesure où les universités demeurent l’un des tout premiers acteurs de la R&D en Turquie, les décisions du YÖK, influencent indirectement la recherche turque.

- En outre, il existe un lien entre le Conseil de l’enseignement supérieur et le Ministère de l’éducation nationale

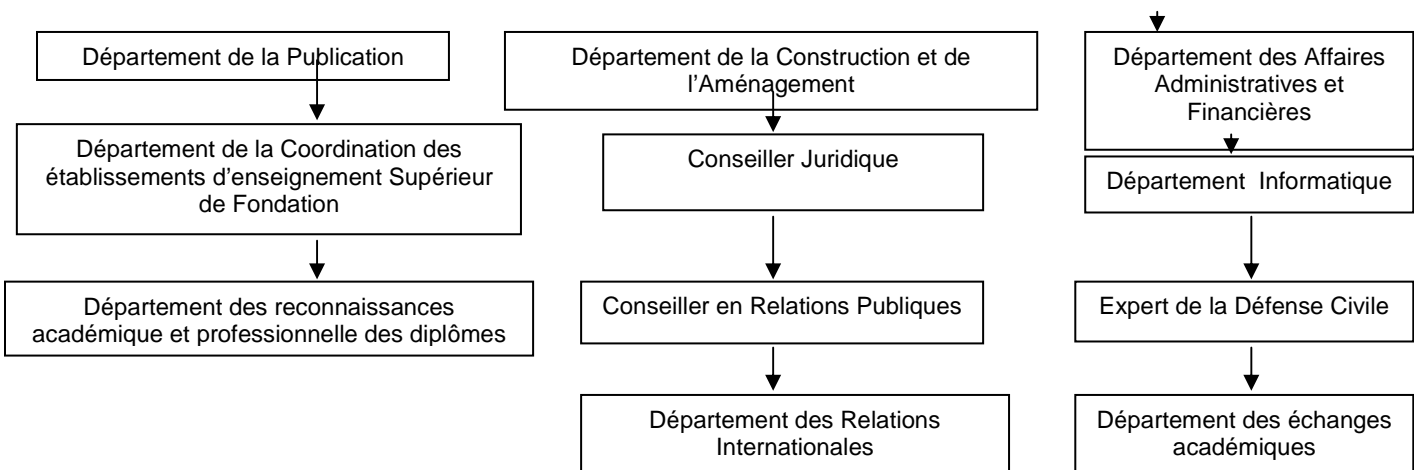
Il existe un lien organique entre le YÖK et le ministère de l’éducation nationale (*MEB - Millî Eğitim Bakanlığı*) qui est le Comité national pour la formation des maîtres (*ÖYMK - Öğretmen Yetiştirme Millî Komitesi*). Ce dernier a pour vocation de déterminer les besoins en corps enseignant ; de définir les contingents par discipline et par niveaux ; et de planifier la formation des professeurs.

Un projet de réforme du YÖK, proposé par le gouvernement en 2013, qui avait pour objectif de modifier considérablement les pouvoirs de cette institution, est toujours soumis à débat entre les différents établissements supérieurs du pays.

**Figure 2 : Schéma de l’organisation du YÖK**



<sup>1</sup> Le Conseil interuniversitaire, composé de tous les recteurs d’universités et d’un professeur par université, est chargé de fixer les normes académiques et les conditions d’obtention des diplômes.



Source : [www.yok.gov.tr/web/guest/teskilat-semasi](http://www.yok.gov.tr/web/guest/teskilat-semasi)

### I.3.2 UN PAYSAGE UNIVERSITAIRE EN PLEINE EXPANSION ET INTERNATIONALISATION

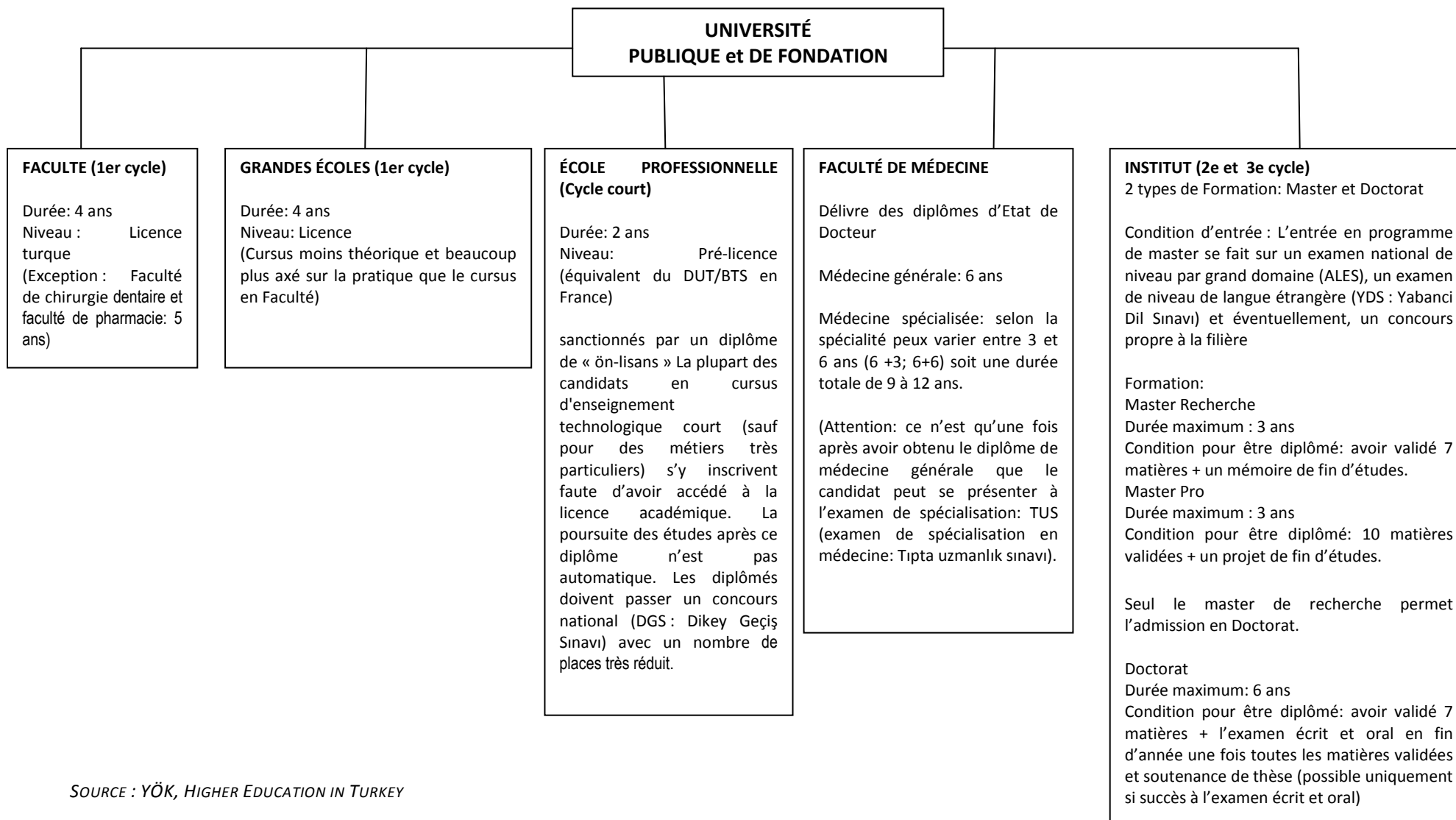
Depuis 1982, l'ensemble du système universitaire turc est placé sous une double tutelle : Le YÖK et Le Conseil Interuniversitaire (Üniversitelerarası Kurulu Başkanlığı) : composé des recteurs de l'ensemble des universités et d'un professeur par université, élu par son Sénat, il est chargé de fixer les normes académiques et les conditions d'obtention des diplômes.

### I.3.3 LES UNIVERSITES

En Turquie, les universités sont les seuls établissements d'enseignement supérieur habilités à délivrer des diplômes d'Etat.

En 2014, la Turquie compte 196 universités au total (123 publiques et 73 universités de fondation). Les universités en Turquie sont composées de facultés, grandes écoles, écoles professionnelles et instituts.

FIGURE 3 : FORMATION ET DIPLOME DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR TURC POUR LES UNIVERSITES PUBLIQUES ET DE FONDATION



SOURCE : YÖK, HIGHER EDUCATION IN TURKEY

L'Ambassade **de France** a établi la liste d'une vingtaine d'établissements turcs prioritaires en fonction de leur attractivité locale, leur activité de recherche, leur réputation internationale et leurs relations avec la France. Les critères d'évaluation adoptés sont :

- l'attractivité locale en sciences et technologie : selon le classement du dernier étudiant admis dans la filière d'ingénieur la plus recherchée de l'université et la moyenne des points obtenus par l'ensemble des étudiants admis ;
- l'attractivité locale et la sélectivité en sciences sociales : deux domaines ont été utilisés dans ce critère, d'une part, sciences économiques et de gestion et d'autre part les sciences politiques et relations internationales. Dans chaque domaine, deux paramètres ont été considérés : le classement du dernier étudiant admis, et la moyenne des points obtenus par l'ensemble des étudiants admis ;
- la visibilité internationale : selon le classement webometrics. La présence sur le Web mesure l'activité et la visibilité des institutions et c'est un indicateur pertinent de l'impact et du prestige des universités ;
- la recherche en sciences et technologie selon le nombre de publications (l'indice SCI de Web of Science) et la proportion de doctorants en sciences-technologie-santé par rapport au nombre total d'étudiants de l'université ;
- la recherche en sciences sociales: selon le nombre de publications (l'indice SSCI de Web of Science), et la proportion de doctorants par rapport au nombre total d'étudiants de l'université.
- les relations avec la France : selon la présence des filières francophones, les diplômes conjoints, la mobilité Erasmus avec les établissements français et la présence dans des projets du programme Hubert Curien Bosphore.
- Le classement international des différentes universités (voir IV).

### **Les universités publiques**

Les universités publiques sont entièrement financées par l'Etat. Depuis Janvier 2014, les étudiants inscrits en licence ou pré-licence sont exemptés de frais d'inscription. Les frais d'inscription annuels pour les autres cycles universitaires varient entre 500 et 1 200 TL (entre 250 et 600 €) pour les universités publiques. Selon la formation et la durée des études, les frais d'inscription pour Les universités de fondation varient entre 15 000 et 40 000 TL (5000 et 15 000 €).

- **Université technique du Moyen-Orient<sup>2</sup>** (METU/ODTU) à Ankara : université technique anglophone, créée en 1956, de très bon niveau (1° au classement du Times higher education world international ranking), accueillant des instituts de recherche et la première technopole du pays (*Metukent Technopolis*). Domaines de spécialisation : ingénierie, sciences exactes , sciences politiques, relations internationales, économie et gestion ; 5 facultés, 5 instituts, 1 école de formation professionnelle courte, 41 laboratoires, 25 000 étudiants, 2 450 personnels enseignant. Membre de l'*European University Association* (EUA), de la *Conference of European Schools for Advanced Engineering Education and Research* (CESAER) et de la *Community of Mediterranean Universities* (CMU). Participe à l'organisation européenne pour la recherche nucléaire(CERN) ;
- **Université Hacettepe<sup>3</sup>** à Ankara : créée en 1967, domaine de spécialisation (considérée comme la meilleure université de médecine de la Turquie, elle est néanmoins généraliste des sciences exactes aux arts) : 14 facultés, 14 instituts, 6 écoles de formation professionnelle courte, 57 centres de recherche, une technopole, 36 000 étudiants, 3 500 personnels

<sup>2</sup> Voir : <http://www.metu.edu.tr/>

<sup>3</sup> Voir : <http://www.hacettepe.edu.tr/francais/ortak/universite/genel.php>

enseignants ; membre de l'EUA et membre associée de l'Agence universitaire de la francophonie(AUF) ;

- **Université Galatasaray<sup>4</sup>** à Istanbul : université francophone créée en 1992 par un accord bilatéral franco-turc ; domaines de spécialisation : droit, sciences politiques, relations internationales, communication ; 5 facultés, 2 instituts, 2 écoles de formation professionnelle courte, 9 centres de recherche, 3 300 étudiants, 360 personnels enseignants ; membre titulaire de l'AUF ;
- **Université d'Ankara<sup>5</sup>** : créée en 1946, généraliste mais surtout réputée pour ses facultés de sciences politiques et droit ; néanmoins elle fait partie du classement 2014 du Times. 14 facultés, 9 instituts, 7 écoles de formation professionnelle courte, 25 centres de recherche, 41 000 étudiants, 3 400 personnels enseignants ; membre de l'EUA, participant au CERN, et accréditée *European accreditation of engineering programs* (EUR-ACE) en génie chimique, génie alimentaire et génie géologique ;
- **Université technique d'Istanbul (ITÜ)<sup>6</sup>** : créée en 1773, domaines de spécialisation : ingénierie, sciences, économie et gestion ; 13 facultés, 6 instituts, 2 écoles de formation professionnelle courte, 20 centres de recherche, 22 000 étudiants, 3 000 personnels enseignants ; membre de l'EUA, du réseau *Top Industrial Managers for Europe* (TIME), du réseau méditerranéen des écoles d'ingénieurs (RMEI), du CESAER et de la fédération européenne des écoles d'ingénieurs de l'automobile et des transports (FEEIAT) ;
- **Université d'Istanbul<sup>7</sup>** : créée au XV<sup>e</sup> siècle, domaines de spécialisation : médecine, lettres, droit, théologie ; 20 facultés, 17 instituts, 7 écoles de formation professionnelle courte, 1 technopole, 72 centres de recherche, 73 000 étudiants, 5300 personnels enseignants ; membre de l'EUA, du CMU et du groupe de Coimbra (un réseau d'universités européennes orientés la recherche) ;
- **Université Boğaziçi (Université du Bosphore)<sup>8</sup>** à Istanbul : créée en 1971 ; domaines de spécialisation : ingénierie, sciences, économie et gestion ; 4 facultés, 6 instituts, 2 écoles de formation professionnelle courte, 20 centres de recherche, 10 000 étudiants, 1 000 personnels enseignants ; membre de l'EUA et participant au CERN ;
- **Université Ege<sup>9</sup>** à Izmir : créée en 1955, domaines de spécialisation : médecine et ingénierie ; 14 facultés, 9 instituts, 8 écoles de formation professionnelle courte, 27 centres de recherche, 47 500 étudiants, 3 100 personnels enseignants ; membre de l'EUA et du CMU, et accréditée EUR-ACE en génie alimentaire, génie informatique, génie électrique, génie civil, génie chimique, génie mécanique et génie textile ;
- **Université Dokuz Eylül (9-Septembre)<sup>10</sup>** à Izmir : créée en 1982, domaines de spécialisation : droit, économie et beaux-arts ; 13 facultés, 10 instituts, 5 écoles de formation professionnelle courte, 49 centres de recherche, 44 000 étudiants, 4 500 personnels enseignants ; membre de l'EUA et de l'AUF, et accréditée EUR-ACE en génie de

---

<sup>4</sup> Voir : <http://www.gsu.edu.tr/fr/>

<sup>5</sup> Voir : <http://www.ankara.edu.tr/english/>

<sup>6</sup> Voir : <http://www.itu.edu.tr/en/>

<sup>7</sup> Voir : <http://www.istanbul.edu.tr/english/>

<sup>8</sup> Voir : [http://www.boun.edu.tr/index\\_eng.html](http://www.boun.edu.tr/index_eng.html)

<sup>9</sup> Voir : <http://www.ege.edu.tr/index.php?lid=2&SayfaID=641&cat=details>

<sup>10</sup> Voir : <http://www.deu.edu.tr/deuwebv2/en/>

l'environnement, génie informatique, génie électrique, génie civil, génie géophysique, génie mécanique, génie des matériaux et génie textile ;

- **Université Çukurova**<sup>11</sup> à Adana : créée en 1973, domaine de spécialisation : agronomie ; 13 facultés, 3 instituts, 13 écoles de formation professionnelle courte, 23 centres de recherche, 37 000 étudiants, 2 500 personnels enseignants ; membre de l'EUA et du CMU, et participant au CERN ;
- **Université Marmara**<sup>12</sup> à Istanbul : créée en 1883, domaines de spécialisation : sciences sociales ; 16 facultés, 11 instituts, 4 écoles de formation professionnelle courte, 21 centres de recherche, 10 000 étudiants, 2 800 personnels enseignants ; membre de l'EUA, et chercheurs membres du réseau AUF ;
- **Institut de technologie de Gebze**<sup>13</sup> à Istanbul : créée en 1992, domaine de spécialisation : ingénierie ; 4 facultés, 2 instituts, 5 centres de recherche, 2 000 étudiants, 500 personnels enseignants ;
- **Université Erciyes**<sup>14</sup> à Kayseri : créée en 1978, domaines de spécialisation : ingénierie, médecine ; 17 facultés, 7 instituts, 1 technopole, 24 centres de recherche, 28 500 étudiants, 1500 personnels enseignants.
- **Université Atatürk**<sup>15</sup> à Erzurum : créée en 1957, domaines de spécialisation : ingénierie, agronomie et agro-industrie ; 16 facultés, 6 instituts, 15 écoles de formation professionnelle courte, 15 centres de recherche, 40 000 étudiants, 2 500 personnels enseignants ; membre de l'EUA et accréditée EUR-ACE en génie chimique, génie civil, génie de l'environnement et génie mécanique ;
- **Institut de haute-technologie d'Izmir**<sup>16</sup> à Izmir : créée en 1992, domaines de spécialisation : ingénierie et architecture ; 3 facultés, 1 école doctorale, une technopole, 5 centres de recherche, 1 800 étudiants, 500 personnels enseignants ;
- **Université technique Yıldız**<sup>17</sup> à Istanbul : créée en 1911, domaines de spécialisation : ingénierie, architecture et arts ; 10 facultés, 2 instituts, 19 centres de recherche, 3 écoles de formation professionnelle courte, 22 000 étudiants, 1 400 personnels enseignants ; membre de l'EUA et accréditée EUR-ACE en génie de l'environnement, génie civil, génie des matériaux et génie chimique.

---

<sup>11</sup> Voir : <http://www.cu.edu.tr/Content/Asp/English/>

<sup>12</sup> Voir : <http://www.marmara.edu.tr/en>

<sup>13</sup> Voir : <http://www.gyte.edu.tr/default.asp?changelang=1>

<sup>14</sup> Voir : <http://www.erciyes.edu.tr/en/>

<sup>15</sup> Voir : <http://beta.atauni.edu.tr/university/?ln=en>

<sup>16</sup> Voir : [http://english.iyte.edu.tr/main\\_eng.jsp?pageName=main.htm](http://english.iyte.edu.tr/main_eng.jsp?pageName=main.htm)

<sup>17</sup> Voir : <http://www.yildiz.edu.tr/en/>



### Les Universités de fondation

Ces universités sont financées par les fondations qui sont à l'origine de leur création, parfois très bien dotées (issues de grands groupes industriels comme Koç et Sabancı) et par les frais d'inscription payés par les étudiants : entre 6 000 et 44 000 TL par an. Certains étudiants, très bien classés au concours d'entrée à l'université, peuvent bénéficier de programmes de bourses, couvrant la prise en charge des frais d'inscription et même de bourses de vie octroyées par les universités aux plus méritants.

- **Université Bilkent**<sup>18</sup> à Ankara : créée en 1986, est la première université de fondation après la législation qui a autorisé ce type d'universités en 1982 ; domaines de spécialisation : relations internationales, économie, ingénierie et biologie ; 9 facultés, 3 instituts, 3 écoles de formation professionnelle courte, une technopole, 18 centres de recherche, 13 000 étudiants, 1 300 personnels enseignants ; membre de l'EUA et seule université turque accréditée en science de gestion auprès de l'*Association to Advance Collegiate Schools of Business* (AACSB) ;(201-225) au classement THE (Times higher education) (voir IV)
- **Université Sabancı**<sup>19</sup> à Istanbul : créée en 1996, domaines de spécialisation : gestion, économie et sciences ; 3 facultés, 1 école doctorale, 1 centre de recherche et 4 forums d'études, 3 200 étudiants, 300 personnels enseignants ; membre de l'EUA ; 182eme au classement THE (Times higher education) (voir IV)
- **Université Koç**<sup>20</sup> à Istanbul : créée en 1993, domaines de spécialisation : ingénierie, sciences et relations internationales ; 7 facultés, 4 instituts, 1 école de formation professionnelle courte, 3 laboratoires, 3 500 étudiants, 500 personnels enseignants ; membre de l'EUA et du CMU, et seule université turque accréditée *European Quality Improvement System*(EQUIS). ;(301-325) au classement THE (Times higher education) (voir IV)
- **Université TOBB**<sup>21</sup> à Ankara : créée en 2004, domaine de spécialisation : économie, gestion, droit, médecine, ingénierie, sciences et relations internationales, architecture ; 6 facultés et 2 instituts, 3 800 étudiants, 145 personnels.
- **Université Yeditepe** à Istanbul, créée en 1996, domaines de spécialisation : communication, médecine, 12 facultés, 6 instituts (Masters), 2 écoles de formation professionnelle courte, 7 laboratoires, 15 000 étudiants, 2 200 personnels enseignant, Langue d'enseignement : anglais, français, allemand, Italien, Département francophone des « Sciences Politiques et Relations Internationales », Membre de l'EUA<sup>22</sup>. Accréditée EUR-ACE<sup>23</sup> en génie informatique, génie électrique, génie génétique, génie chimique, génie mécanique et génie des systèmes.
- **Université Bilgi** à Istanbul, créée en 1996, domaines de spécialisation : communication, économie, histoire, relations internationales, 4 facultés, 3 instituts (Masters), 1 école de formation professionnelle courte, 12 laboratoires, 10 000 étudiants, 600 personnels enseignants, Langue d'enseignement : anglais, Membre de l'EUA.

<sup>18</sup> Voir : <http://www.bilkent.edu.tr/index.html>

<sup>19</sup> Voir : <http://www.Sabanciuniv.edu/eng/anasayfa/anasayfa.php>

<sup>20</sup> Voir : <http://www.ku.edu.tr/main.php?lang=en>

<sup>21</sup> Voir: <http://www.etu.edu.tr/>

<sup>22</sup> European Quality Improvement System

<sup>23</sup> Source : Site de la Commission Européenne, Statistiques Erasmus 2013-14.

### I.3.4 DEVELOPPEMENT DE L'OFFRE : UNIVERSITES PUBLIQUES ET UNIVERSITES DE FONDATION

Depuis 2002, le paysage universitaire turc s'est considérablement transformé et est devenu un enjeu stratégique pour le gouvernement, qui y affecte de nombreux moyens humains et financiers.

En 2014, la Turquie compte : 196 établissements d'enseignement supérieur (123 universités publiques et 73 universités de fondation), 9 écoles professionnelles et 2 écoles techniques.

En 2000-2001, le nombre d'établissements se limitait à 76 universités. En 12 ans, l'ouverture d'une centaine d'établissements supérieurs a permis d'augmenter le volume d'accueil de nouveaux étudiants. **Si l'on inclut les étudiants inscrits en formations à distance (2,2 millions en 2014), la population étudiante turque a triplé en 10 ans pour atteindre 5,4 millions.**

Depuis une décennie, l'accent a été mis sur le développement de nouvelles universités selon 3 voies : la formation à distance (en ligne) : le total des étudiants en ligne est passé de 0,5 million en 2000-2001 à plus de 2,2 millions en 2013-2014. Le paysage en quelques années s'est profondément transformé et diversifié : ouverture de nouvelles universités publiques en particulier dans la région de la Mer Noire et dans l'Est du Pays, multiplication d'universités de fondation financées par des fondations liées à des acteurs économiques mais aussi éducatifs, voire de confréries religieuses (l'université de Fatih à Istanbul). Le nombre des universités de fondation est passé de 18 en 2000 à 73 en 2014.

## II. INTERNATIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR TURC

### II.1 LE PROCESSUS DE BOLOGNE : UN RAPPROCHEMENT AVEC LE SYSTEME EUROPEEN

La politique de la Turquie dans le domaine de l'enseignement supérieur est un des instruments de la gestion de son image européenne et internationale. Elle consolide par exemple, à travers ses initiatives, son statut de candidat à l'adhésion à l'Union européenne, bien que l'Europe ne soit pas la seule à influencer le pays dans le domaine de l'enseignement supérieur. Le pays met en place le système européen de transfert de crédits (ECTS) et contribue à la mise en place de l'espace européen de l'enseignement supérieur (EHEA European Higher Education Area). Elle a signé la convention de Lisbonne et fait partie du réseau ENIC/NARIC (European Network of Information Centres/ National Academic Recognition Information Centres). Le YÖK travaille à la mise en place du processus de Bologne, initie des programmes, consulte les universités, supervise et homologue les programmes de coopération entre les établissements supérieurs turcs et les établissements étrangers.

#### II.1.1 ADOPTION DU CADRE EUROPEEN PAR LES UNIVERSITES

L'adoption du cadre de référence européen permet une meilleure compatibilité des systèmes turcs et européens<sup>24</sup> tout en assurant aux universités turques une plus grande ouverture à l'international. Depuis 2006, les universités ont l'obligation de mettre en place les réformes nécessaires à l'adoption des crédits ECTS et le Supplément au Diplôme. De nombreuses universités ont depuis obtenu les labellisations européennes. En 2009 et 2010, 177 271 Suppléments au Diplôme (Diploma Supplement) de 1er, 2e et 3e cycle, ont été délivrés<sup>25</sup>. Pour la seule année 2012, 34 établissements supérieurs sont labellisés Diplôme Supplément et 16 établissements ont reçu le label ECTS.

<sup>24</sup> <http://ehe.pitt.edu/ojs/index.php/ehe/article/view/7>  
<sup>25</sup> <http://enic-naric.net/index.aspx?c=Turkey>

## II.2 LA MOBILITE INTERNATIONALE DES ETUDIANTS TURCS

### II.2.1 UNE MOBILITE EN AUGMENTATION

La mobilité internationale des étudiants turcs a augmenté de 36.9% entre 2007 et 2011, passant de 37 194 à 50 908 étudiants (UNESCO 2013). Plusieurs facteurs expliquent cette tendance :

- le coût élevé des études : la sélectivité du système turc mais également l'augmentation du pouvoir d'achat des classes moyennes ont permis l'émergence d'une offre privée dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur. Les frais d'inscriptions dans les universités privées, varient de 1000 à 15 000 € l'année.
- la sélectivité : les étudiants sont orientés en fonction de leur rang de sortie au concours national et n'ont pas toujours la possibilité de choisir leur formation ou leur université.
- l'employabilité : les études et expériences professionnelles à l'étranger, particulièrement en Europe et en Amérique du Nord, sont très valorisées par les recruteurs qui cherchent des diplômés qualifiés plurilingues.
- l'internationalisation de l'enseignement supérieur : la multiplication des accords d'échanges, notamment dans le cadre du programme Erasmus, a permis aux étudiants de vivre une mobilité internationale encadrée et de mieux connaître l'offre de formation à l'étranger pour une mobilité au niveau master.

Rang	Pays d'accueil	2007	2011	Evolution
1	États-Unis	11 760	11 951	1,6%
2	Allemagne	7 165	11 803	64,7%
3	Bulgarie	2 029	4 768	135,0%
4	Royaume-Uni	2 233	3 318	48,6%
5	Autriche	2 245	3 116	38,8%
6	Azerbaïdjan	3 050	3 052	0,1%
7	<b>France</b>	<b>2 339</b>	<b>2 351</b>	<b>0,5%</b>
<b>Total étudiants turcs inscrits à l'étranger</b>		<b>37 194</b>	<b>50 908</b>	<b>36,9%</b>

Source : Unesco

### II.2.2 DESTINATIONS PRIVILEGIEES : LES ETATS-UNIS ET L'EUROPE

Les Etats-Unis restent la première destination d'études pour les jeunes turcs qui voient dans le système américain un modèle d'excellence (notamment pour les filières commerce- économie gestion et ingénierie) mais également la garantie d'une meilleure employabilité en Turquie et dans le monde. Cette forte attirance pour les Etats-Unis s'explique également par l'attribution d'un nombre conséquent de bourses et l'importance de la promotion des établissements américains en Turquie. Par ailleurs, l'organisation du cycle d'études de type Bachelor en 4 ans est un modèle partagé par les deux pays, ce qui facilite la compréhension et la reconnaissance mutuelle des diplômes.

L'Allemagne est une destination que l'on pourrait qualifier d' « organique » pour les étudiants turcs, compte tenu des liens historiques et économiques (premier partenaire économique de la Turquie) et de la présence de la diaspora turque, qui constitue la plus forte communauté étrangère en Europe. L'allemand est la deuxième langue la plus enseignée en Turquie.

Avec l'augmentation des échanges internationaux en Turquie, l'anglais est devenu une langue incontournable. Le Royaume-Uni est souvent privilégié par les Turcs pour les cours de langues.

La Bulgarie, pays voisin de la Turquie, offre des programmes Bachelor et Master en anglais dans des domaines très variés. Les frais d'inscriptions et le coût de la vie en Bulgarie sont souvent plus accessibles pour les étudiants turcs. Les universités bulgares sont particulièrement actives dans la promotion de leurs formations auprès des étudiants turcs (présence sur les salons étudiants, promotion en langue turque). Le nombre d'étudiants en mobilité en Bulgarie a plus que doublé en 5 ans.

## **II.3 LES ACTIONS DE PROMOTION DES PAYS D'ACCUEIL EN TURQUIE**

### **II.3.1 LES ETATS-UNIS : LA PROMOTION AU CŒUR D'UN DISPOSITIF DE COOPERATION ANCIEN ET INFLUENT**

Les Etats-Unis restent la destination plébiscitée par les étudiants turcs. En 2011-12, ils étaient la 10ème population d'étudiants étrangers accueillis aux Etats-Unis (juste derrière les étudiants mexicains).

La coopération turco-américaine dispose de moyens importants et offre de nombreuses bourses aux étudiants turcs : en 2013, 1479 bourses américaines ont été attribuées contre 1360 en 2012. Ce qui représente 39% de l'ensemble des bourses délivrées par les pays étrangers.

Le programme de bourses Fulbright est géré par la commission turque Fulbright, née d'un accord bilatéral signé en 1949. Fulbright, qui emploie 12 personnes en Turquie (9 à Ankara et 3 à Istanbul), organise la sélection des étudiants boursiers et joue un rôle important dans la promotion des études aux Etats-Unis. Il s'agit avant tout d'une promotion sur le terrain au sein même d'universités ciblées : conférences auprès des étudiants, réunions avec les universitaires<sup>26</sup>. A noter également que la Turkish Fulbright Association, qui réunit les anciens boursiers et alumni fait partie intégrante du dispositif de la stratégie d'influence américaine et de la promotion des études en Turquie.

Par ailleurs, la TAD-Türk Amerikan Dernegi (Association turco-américaine), créée en 1951 par un accord bilatéral, s'est appuyée sur son expérience d'enseignement de l'anglais pour développer ses activités commerciales (développement de franchise dans le pays) et en particulier de son activité de conseils dans l'orientation des candidats pour une mobilité vers les Etats-Unis<sup>27</sup>. La TAD, qui participe aux salons étudiants, n'est cependant pas représentée à Istanbul.

Les universités américaines démarchent elles-mêmes les étudiants en Turquie sur les salons étudiants (près de 1/3 des universités présentes sur les salons sont américaines) et auprès des lycées privés (et publics prestigieux) en organisant des concours pour l'attribution de bourses.

### **II.3.2 ALLEMAGNE : LE DAAD ET LE RESEAU DE LECTEURS ALLEMANDS**

En 2011-2012, presque 12 000 étudiants turcs sont partis étudier en Allemagne. Ils représentent 7% des étudiants internationaux en Allemagne, ce qui en fait la deuxième population étudiante après les étudiants chinois (13% des étudiants internationaux).

En Turquie, le DAAD (Office allemand d'échanges universitaires) dispose de 2 centres d'information (à Istanbul et Ankara) et emploie une équipe de 4 agents dédiés à temps plein à l'information et à l'orientation des étudiants au sein même des espaces DAAD (info center) et 2 coordinateurs, chargés de développer la promotion au sein même des universités en coopération avec les lecteurs. En effet, le DAAD s'appuie largement sur le réseau de lecteurs de langue allemande dont il a la responsabilité (28 professeurs germanistes répartis dans les universités). Ce réseau lui permet de mailler presque l'ensemble du territoire turc et d'avoir une visibilité au sein des universités. Chacun des lecteurs

<sup>26</sup> <http://www.fulbright.org.tr/PageDetail.aspx?id=13>

<sup>27</sup> <http://www.taa-ankara.org.tr/eng/yurtdisi-egitim-eng.php>

dispose d'un bureau sur le campus, utilisé comme un relais d'information DAAD. Le DAAD organise ainsi régulièrement des conférences sur les études en Allemagne et participe aux journées sur la mobilité internationale dans les établissements. Le DAAD participe également aux salons étudiants en Turquie (Akare, IEFT et Edufairs).

### **II.3.3 LE BRITISH COUNCIL ET LE RESEAU D'AGENCES DE RECRUTEMENT**

Avec près de 3500 étudiants turcs en mobilité au Royaume-Uni en 2011-12, les perspectives d'étudier dans ce pays attirent de plus en plus de jeunes en Turquie. Le potentiel de développement de la mobilité étudiante turque vers le Royaume-Uni est important si l'on considère le besoin de formation et de perfectionnement en langue anglaise. 55% des étudiants turcs en mobilité s'inscrivent dans des formations linguistiques.

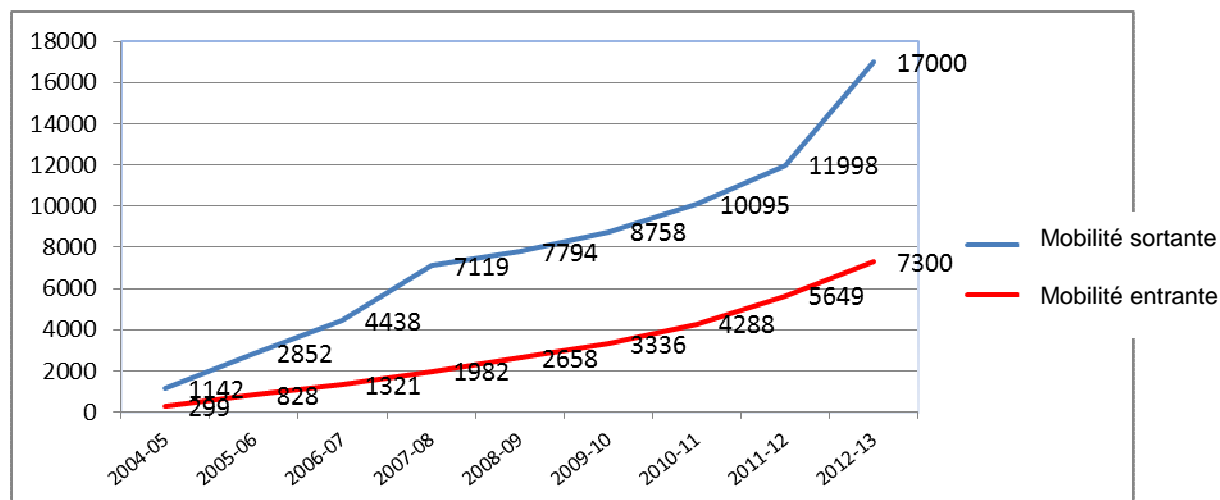
Le British Council, l'agence britannique internationale chargée des échanges éducatifs et des relations culturelles, a choisi - comme le Canada et l'Australie de s'appuyer sur les réseaux d'agents existants en Turquie pour la promotion de son enseignement supérieur. La Turquie est un pays qui valorise la notion de services et où les catégories favorisées sont prêtes à financer une prise en charge complète de leurs enfants. Les agents spécialisés dans l'éducation internationale sont répartis sur tout le territoire (certains plus particulièrement localisés à Istanbul font partie de l'association des conseillers internationaux – UED - fondée en 2001) et une grande majorité d'entre eux ont obtenu le label British Council en suivant des formations données par l'organisme anglais. Le British Council organise par ailleurs de grandes manifestations de promotion telles que le salon EDUCATION UK DAYS avec une trentaine d'universités britanniques. A noter également l'initiative remarquable du British Council : un bus londonien, a réalisé une tournée dans plusieurs campus universitaires turcs pour informer les étudiants sur les opportunités d'études au Royaume-Uni. Les établissements anglais et les agences turques de recrutement qui représentent en particulier les écoles de langues, participent également aux salons étudiants en Turquie.

### **II.4 ERASMUS : LE MOTEUR DE LA MOBILITE TURQUE VERS L'EUROPE ET LA FRANCE**

Le nombre d'étudiants turcs en mobilité dans le cadre d'accords Erasmus est en augmentation significative et régulière depuis plusieurs années. La Turquie a intégré le programme Erasmus en 2004, quelques mois avant la reconnaissance de son statut officiel de « pays candidat à l'Union européenne » et du lancement des négociations d'adhésion par les Etats Membres lors du conseil Européen du 16 décembre 2004.

L'agence turque en charge de la gestion des programmes européens de formation et de mobilité, appelée Ulusal Ajans (agence nationale), est directement rattachée au ministère turc des Affaires Européennes chargé des réformes dans le cadre de la candidature turque à l'Union européenne.

Evolution de la mobilité étudiante Erasmus en Turquie entre 2004-2012



Source : Ulusal Ajans - agence nationale turque pour les programmes de mobilité européens

En termes de mobilité ERASMUS, la France est le 6ème pays de destination après l'Allemagne, la Pologne, l'Italie, l'Espagne, et les Pays-Bas.

L'Allemagne et les Pays-Bas sont des pays de destination « naturelle » pour les étudiants turcs compte tenu de la présence d'une forte diaspora turque dans ces pays.

La Pologne et la République tchèque sont privilégiées par les étudiants turcs probablement pour plusieurs raisons :

- l'orientation des échanges culturels et économiques de la Turquie vers l'Europe orientale
- la qualité des systèmes universitaires polonais et tchèques bénéficiant depuis plusieurs années des subventions européennes
- l'enseignement en langue anglaise y est très répandu
- les faibles coûts de vie dans ces pays : la Bourse Erasmus leur permettant de subvenir à leurs frais (aussi vrai pour l'Italie et l'Espagne) ;

Depuis 2004, d'après l'agence nationale turque, un total de 3564 étudiants turcs se sont rendus en France et 2167 étudiants français en Turquie. Sur l'année universitaire 2012-2013, 562 étudiants turcs se sont rendus en France dans le cadre de ces échanges et 444 étudiants français ont choisi la Turquie comme destination Erasmus.

En juillet 2013, 574 conventions Erasmus sont recensées entre 240 établissements français et 54 établissements turcs et 110 conventions lient 80 établissements français et 25 universités turques essentiellement à Istanbul et Ankara mais également Izmir et d'autres villes du pays (comme Eskisehir). L'université francophone de Galatasaray reste le partenaire privilégié des établissements français : 105 étudiants partiront en France en 2013-2014 et 124 jeunes Français passeront un ou deux semestres d'études à l'Université de Galatasaray.

#### II.4.1 LES OBJECTIFS DE LA TURQUIE POUR 2020

Par l'intermédiaire de son agence nationale des programmes européens, la Turquie s'est fixée des objectifs ambitieux afin d'augmenter les échanges ERASMUS et l'agence est très impliquée dans l'accompagnement des universités pour la signature de nouveaux accords. L'objectif de mobilité en 2020, fixé dans le cadre de Processus de Bologne, est le suivant : 20% des étudiants doivent avoir accès à une mobilité d'études en Europe. Si l'on considère la population étudiante turque actuelle,

l'objectif est de permettre à 80 000 étudiants turcs de partir chaque année en Europe. En 2012, le nombre d'étudiants en mobilité Erasmus s'élevait à 17 000.

#### II.4.2 LES UNIVERSITES TURQUES ATTIRENT LES ETUDIANTS ERASMUS

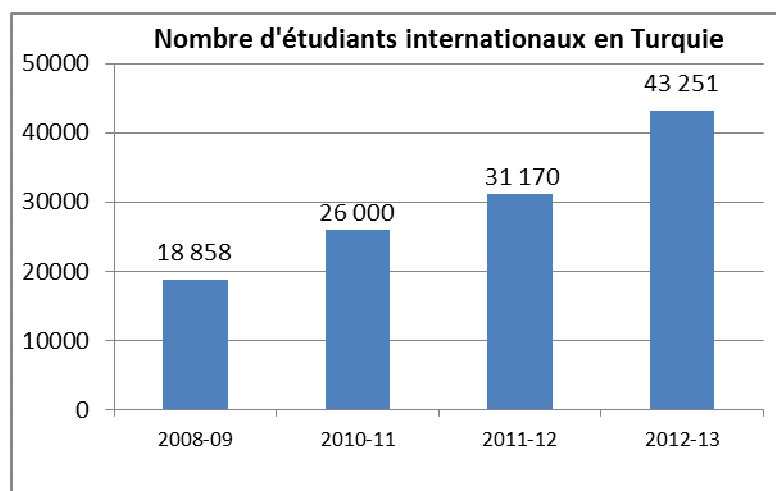
Une des priorités est également d'équilibrer les flux entrants et sortants (il y a toujours plus d'étudiants turcs en partance vers les pays européens). Cette politique a eu pour conséquence directe l'internationalisation et la professionnalisation des bureaux Erasmus des universités turques qui facilitent le développement des accords au niveau national.

Les plus grandes universités de Turquie, notamment celles offrant des formations en langues étrangères (anglais, allemand et français pour l'université de Galatasaray) accueillent de plus en plus d'étudiants européens dans le cadre du programme Erasmus. Istanbul, Izmir et Ankara restent les destinations privilégiées des étudiants européens.

### II.5 LA POLITIQUE D'ATTRACTIVITE DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX EN TURQUIE

#### II.5.1 L'ATTRACTIVITE GRANDISSANTE DE LA TURQUIE

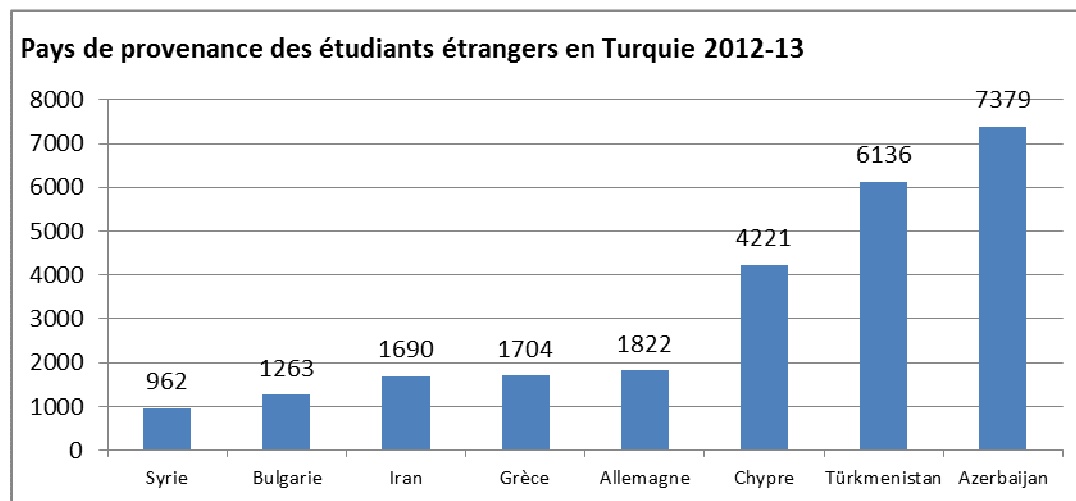
En trois ans, le nombre d'étudiants internationaux en Turquie a presque triplé passant de 18 858 à 43 251. L'ambition de la Turquie est d'accueillir 150 000 étudiants internationaux pour l'horizon 2020, soit une multiplication par 3 du contingent actuel. Bien que les effectifs des étudiants internationaux soient en augmentation significative chaque année (+38.7% entre 2012 et 2013), ils ne représentent qu'1% de la population étudiante turque.



Source : ÖSYM (Öğrenci Seçme ve Yerleştirme Merkezi – Centre de Sélection et de placement des Etudiants)

### II.5.2 UNE ATTRACTIVITE REGIONALE ET CULTURELLE

La grande majorité des étudiants internationaux en Turquie proviennent des pays frontaliers (Iran, Irak, Syrie, Grèce, Bulgarie) et des pays turcophones (Azerbaïdjan, Turkménistan). Il existe une importante mobilité étudiante entre la Turquie et les autres pays turcophones dans les deux sens. En effet, le partage d'une langue commune facilite cette mobilité et l'accès à l'enseignement supérieur.



Source : ÖSYM (Öğrenci Seçme ve Yerleştirme Merkezi – Centre de Sélection et de placement des Etudiants)

La Turquie, qui a fait le choix d'une politique de visas souple à l'égard de ses pays voisins, a accueilli ces dernières années de nombreux étudiants syriens, iraniens et irakiens. Les étudiants venus de Grèce et de Bulgarie (parfois turcophones) attirés par la croissance économique turque, recherchent souvent des opportunités d'emploi à l'issue de leurs études dans le pays.

### II.5.3 LES PROGRAMMES DE BOURSES MEVLANA : LA TURQUIE DEVELOPPE SA POLITIQUE D'ATTRACTIVITE

Le gouvernement turc a lancé en 2011 un programme d'échanges, appelé « MEVLANA » (du nom du penseur soufi turc), visant à développer la mobilité des étudiants et personnels académiques entre universités turques et établissements partenaires du monde entier. Depuis l'année universitaire 2013-2014, les établissements européens ayant déjà un accord de mobilité dans le cadre du programme ERASMUS ne sont plus éligibles au programme.

La multiplication des accords de mobilité du programme Mevlana, avec des établissements de pays africains (Guinée, Congo, Kenya) et de pays musulmans (Indonésie, Palestine, ou Egypte) révèle la volonté de la Turquie d'établir une stratégie d'influence dans des régions considérées comme stratégiques par le gouvernement.

Le programme de bourses prévoit:

- un appel à candidature pour la labellisation de l'institution partenaire par le Conseil de l'Enseignement Supérieur (YÖK)
- lorsque l'institution est approuvée, la signature d'un protocole de mobilité entre l'établissement partenaire et un établissement turc
- Une mobilité étudiante est possible à tous les niveaux : Licence, Master et Phd/doctorat
- l'étudiant paie uniquement les frais d'inscriptions dans son établissement d'origine
- la bourse est variable selon le pays d'origine de 420 TL (soit 140€) à 840 TL (280€) par mois. 70% de la bourse est versée mensuellement. Les 30% restant sont versés à la fin de la mobilité en fonction de l'assiduité et de la réussite académique.



## II.6 LE DISPOSITIF D'ATTRACTIVITE DE LA FRANCE

### II.6.1 LA MOBILITE DES ETUDIANTS TURCS VERS LA FRANCE

Entre 2008 et 2012, la France a attiré davantage d'étudiants turcs dans ses établissements d'enseignement supérieur. Le nombre de visas pour études délivrés aux étudiants turcs a augmenté de près de 20% en cinq ans, avec une légère diminution entre 2011 et 2012 (-8,5%). Cette mobilité est majoritairement supérieure à trois mois (84%), avec un doublement des courts séjours en cinq ans. En 2012-2013, la France a accueilli 2 802 étudiants turcs parmi lesquels 2 129 (76%) étaient inscrits en université. Plus de la moitié des étudiants turcs s'inscrivent au niveau Licence (61%), 26% au niveau Master et 13% au niveau Doctorat. Depuis 2008, leurs inscriptions aux niveaux Master et Doctorat ont diminué respectivement de 8,4% et 7,6%. Tandis que leur présence en Licence s'est accrue de 14%. Ils sont attirés prioritairement par les lettres-langues-sciences humaines et sociales (39%), puis par le droit-sciences politiques (20%), les sciences économiques (19%), les sciences-STAPS (17%) et médecine-pharmacie-dentaire (5%).

#### Evolution du nombre de visas pour études délivrés depuis 2008

	2008	2009	2010	2011	2012	Evolution 2008 - 2012
Visas court séjour	114	98	172	276	217	90,4%
Visas > à 3 mois	1 012	948	1 068	1 188	1 123	11,0%
<b>Total</b>	<b>1 126</b>	<b>1 046</b>	<b>1 240</b>	<b>1 464</b>	<b>1 340</b>	<b>19,0%</b>

Source: Ministère de l'Intérieur

#### Répartition des étudiants turcs par niveau en 2012-2013

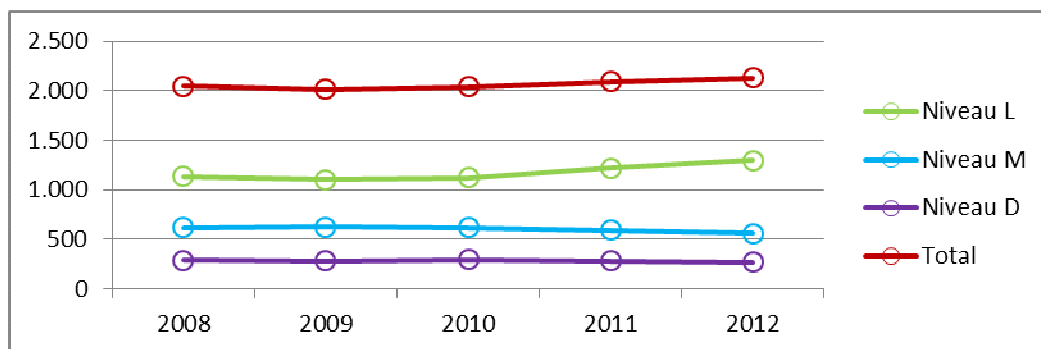
	2012-2013	% du total
Niveau L	1296	61%
Niveau M	564	26%
Niveau D	269	13%

Sources: MESR-DGSIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP

#### Evolution des effectifs par niveau dans les universités françaises depuis 2008

	2008	2009	2010	2011	2012	Evolution 2008-2012
Niveau L	1 137	1 103	1 124	1 217	1 296	14,0%
Niveau M	616	624	617	591	564	-8,4%
Niveau D	291	284	299	284	269	-7,6%
<b>Total</b>	<b>2 044</b>	<b>2 011</b>	<b>2 040</b>	<b>2 092</b>	<b>2 129</b>	<b>4,2%</b>

Sources: MESR-DGSIP/DGRI-SIES et MEN-MESR DEPP



## II.6.2 ETUDIANTS NATIONAUX EN FRANCE

Rappel : la Turquie est un pays à procédure CEF depuis 2007.

	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	Evolution 2007-2013
Total	2031	2044	2011	2040	2092	2129	4,6%
Niveau L	1165	1137	1103	1124	1217	1296	9,9%
Niveau M	570	616	624	617	591	564	-1%
Niveau D	296	291	284	299	284	269	-10%

Selon les données Campus France, au cours de l'année universitaire 2012-13, la France a accueilli **2 815 étudiants turcs** parmi lesquels **2 129 ( 75,6 %)** étaient inscrits à l'université :

- 1296 au niveau licence (61% des inscrits),
- 564 au niveau master (26%)
- 269 au niveau doctorat. (13%)

En 2013-14, les études en FLE (dans les établissements publics ou privés) représentaient environ 12% de la mobilité étudiante turque (15 % en 2008-09, 11 % en 2009-10 et 10 % en 2010-11).

Depuis 2007, la mobilité des étudiants turcs en France est constante. On observe une légère augmentation au niveau Licence tandis que le nombre d'étudiants turcs au niveau Master et doctorat est en légère diminution.

La Turquie n'étant pas un pays francophone, la langue est souvent au centre des enjeux de mobilités. Les étudiants turcs en mobilité vers la France se définissent en 4 profils majeurs :

### 1) des étudiants ayant effectué leurs études secondaires dans les lycées français et les lycées francophones

Il existe deux lycées français et huit lycées francophones en Turquie :

- Les établissements de l'AEFE (Lycée Pierre Loti à Istanbul et Lycée Charles de Gaulle à Ankara),
- Le Lycée francophone de Galatasaray à Istanbul (Etablissement public)
- Les Lycées congréganistes : Lycée de Saint Benoît, Lycée de Sainte-Pulchérie, Lycée de Notre-Dame de Sion, Lycées Saint-Joseph d'Istanbul et d'Izmir
- Les établissements francophones privés : Lycées Tevfik Fikret d'Ankara et d'Izmir

**2) des étudiants partant dans le cadre de programme d'échange ERASMUS** (environ 40% de la mobilité étudiante vers la France)

La Turquie a intégré le programme Erasmus depuis 2004. Entre 2004 et 2012, **4 106 étudiants turcs** ont effectué une mobilité Erasmus en France (source : Agence nationale turque).

**3) des étudiants diplômés d'une licence turque (BAC+4) en FLE, Traduction et Interprétariat, Langue et Littérature Françaises**

De nombreuses universités en Turquie disposent d'un département de Français. Nombre des étudiants inscrits dans cette filière choisissent de poursuivre leurs études en France en Master ou Doctorat.

**4) des étudiants qui partent en France pour suivre des cours de français**

Environ 14% des dossiers CEF concernent des étudiants qui souhaitent étudier le français pour une durée supérieure à 3 mois.

Au niveau Master et Doctorat, on constate que les profils des étudiants se diversifient pour deux raisons principales :

- les non-francophones ont de plus grandes possibilités d'accéder aux filières anglophones
- il existe plus de bourses (BGF, bourses européennes, établissements français ou gouvernement turc) au niveau Master et Doctorat

**II.6.3 LES PROFILS DES CANDIDATS**

Les étudiants turcs en mobilité vers la France présentent 5 profils majeurs

	candidatures en 2012	candidatures en 2013	Evolution 2012-2013
Lycéens francophones candidats à la DAP	532	558	+4,8%
Candidats aux Masters	219	258	+17.8%
Etudes FLE	189	109	-42,3%
Candidats aux formations doctorales	35	38	+8,0%
Etudiants Erasmus	483	545	+12.8%

Source : Campus France Turquie

**II.6.4 LES CANDIDATS AUX FORMATIONS MASTER**

Les diplômés de licence turque (pour mémoire, la licence est obtenue en 4 ans) sont de plus en plus nombreux chaque année, à postuler en M1 ou M2. On distingue plusieurs types de candidats :

- les diplômés de l'Université francophone de Galatasaray (70 candidats en 2013), dont certains intègrent les Grandes Ecoles françaises. En 2013, une dizaine d'étudiants de l'Université de Galatasaray ont été lauréats de la Bourse EIFFEL.
- les candidats issus des départements universitaires francophones : Université de Marmara (sciences politiques et administratives); Université de Yeditepe (sciences politiques et relations internationales); Université Akdeniz (sciences économiques et relations internationales), Université du 9 septembre d'Izmir (gestion du tourisme), Université Bilkent (langues étrangères appliquées).
- les diplômés des 25 départements de français langue étrangère (FLE), traduction et interprétariat, langue et littérature françaises en Turquie. Ces derniers s'orientent souvent vers des spécialisations

en enseignement du FLE, en traduction mais aussi parfois en sciences sociales pour les étudiants qui cherchent à élargir leurs perspectives professionnelles.

-les étudiants (francophones ou non) issus de filières spécialisées (par exemple l'agronomie) qui choisissent d'intégrer des écoles spécialisées en France dans leurs domaines (14 étudiants turcs ont été acceptés en Master ERASMUS MUNDUS en 2013, contre 9 en 2012). Les masters très spécialisés n'existent pas toujours en Turquie.

-les diplômés d'excellentes universités turques qui souhaitent intégrer les Grandes Ecoles françaises.

Notons également une forte augmentation des demandes pour les masters dispensés en anglais, notamment dans les écoles de management. Ce profil d'étudiants anglophones représente un potentiel de développement important pour un pays non francophone comme la Turquie. Par ailleurs, un certain nombre d'étudiants, partis en échanges Erasmus en France pendant leurs études, candidatent à des masters en France après avoir obtenu leur diplôme de licence.

### **II.6.5 LES CANDIDATS AUX COURS DE LANGUE**

Les étudiants qui souhaitent étudier le français pour une durée supérieure à 3 mois sont majoritairement :

- des étudiants issus des départements de français des universités
- des formateurs ou professeurs candidats à des stages « formateurs FLE »
- des candidats qui souhaitent partir étudier en France mais n'ont pas eu la possibilité d'intégrer les établissements d'enseignement supérieur (niveau en français insuffisant, inscription hors délai)

### **II.6.6 LES CANDIDATS AUX FORMATIONS DOCTORALES**

L'anglais étant la langue privilégiée dans la recherche, les étudiants turcs qui souhaitent poursuivre en doctorat ont tendance à s'orienter vers les pays anglo-saxons (Royaume-Uni, Etats-Unis, Pays-Bas, Allemagne, Australie). La plupart des étudiants turcs en doctorat en France (269 inscrits en 2012) poursuivent leurs études à la suite d'un master obtenu en France. Ces doctorants, majoritairement francophones sont inscrits dans les filières suivantes:

- Langues, lettres et sciences humaines (37.9% des inscrits)
  - Droit-science politique (25.6%)
  - Sciences exactes et STAPS (24.9 %)
- Selon les données de Campus France, les étudiants inscrits en Doctorat représentent 13% de la mobilité étudiante turque vers la France.
- Le nombre d'étudiants turcs inscrits dans les universités françaises au niveau doctoral était de 284 en 2009-10, 299 en 2010-11 et 284 en 2011-12.
- 38% des doctorants turcs en France poursuivent leurs recherches dans le domaine des Lettres, Langues et Sciences humaines ; 25,6 % d'entre eux en Droit/Sciences Politiques.
- L'Ambassade de France a mis en place une politique de bourses au niveau doctoral et post-doctoral depuis 2013 visant à inciter les jeunes chercheurs à poursuivre leurs cursus en France particulièrement dans le domaine des sciences exactes et de l'ingénierie.

### III. CLASSEMENTS INTERNATIONAUX

#### III.1 CLASSEMENT URAP

Il n'existe pas de classement officiel publié par le YÖK en Turquie, cependant le classement URAP (University Ranking by Academic Performance) établi par METU (Middle East Technical University) donne un aperçu du classement universitaire sur le plan national. Publié annuellement depuis 2010, URAP retient 6 critères (2 pour l'impact, 2 pour la productivité, 1 pour l'excellence, 1 pour la coopération internationale).

1	Istanbul University	11	Bilkent University	21	Ondokuz Mayıs University
2	METU (Middle Technical University)	12	Izmir Institute of Technology	22	Baskent University
3	Ege University	13	Koç University	23	Dogus University
4	Gazi University	14	Selçuk University	24	Marmara University
5	Ankara University	15	Atatürk University	25	Süleyman Demirel University
6	ITÜ Istanbul Technical University	16	Cukurova University	26	Gazi Osman Pasa University
7	Ankara University	17	Gaziantep University	27	Gülhane military Academy
8	Boğaziçi University	18	Erciyes University	28	Firat University
9	Gebze Institute of Technology	19	TOBB Economics and Technologiçs University	29	Dokuz Eylül University
10	Sabancı University	20	Fatih University	30	Yıldız Technical University

*En orange : universités de fondation*

#### III.2 CLASSEMENT THE (TIMES HIGHER EDUCATION)

Dix universités turques apparaissent dans le top 500 du TIMES ranking 2014<sup>28</sup> des meilleures écoles

Istanbul	Ankara	Izmir
Bogazici university (139 <sup>e</sup> )	METU (Middle East Technical University) (201-225)	Ege University (400-500)
Istanbul Technical University (165)	Ankara University (400-500)	
Koç University (301-325)	Hacettepe University (400-500)	
Istanbul University (400-500)	Bilkent University (201-225)	
Sabancı University (182)	Gazi University (400-500)	

En 2014, on retrouve 7 universités turques classées : METU (431-440), Bogazici (461-470), Koç (501-550), Istanbul Technical University (551-600), Hacettepe (601-650), Istanbul University (651-700), Cukurova University (701+).

En revanche, seule l'Université d'Istanbul figure dans le classement de Shanghai (ARWU), classée entre la 301<sup>ème</sup> et la 400<sup>ème</sup> place.

<sup>28</sup> <http://www.timeshighereducation.co.uk/world-university-rankings/2013-14/world-ranking/range/351-400/order/country/jasc>

## IV. COOPERATION INTERNATIONALE

### IV.1 L'UNIVERSITE GALATASARAY

L'Université publique turque francophone Galatasaray d'Istanbul a été créée par un accord intergouvernemental franco-turc conclu en 1992. Elle complète le dispositif d'enseignement francophone constitué par le Lycée Galatasaray créé en 1868. L'Université Galatasaray est le premier partenaire de la France dans le domaine des échanges universitaires. Cette coopération s'appuie sur un consortium de 31 établissements français coordonné actuellement par l'Université Paris I Panthéon Sorbonne. L'Université Galatasaray comptait 3400 étudiants en 2010-11, dont 2/3 en 1<sup>er</sup> cycle et 1/3 en Master et Doctorat. Elle couvre les domaines suivants : sciences économiques, gestion, informatique, génie industriel, génie informatique, droit, sciences politiques et administratives, relations internationales, communication, philosophie, sociologie, langue et littérature française, et mathématiques.

Du point de vue de la mobilité, Galatasaray possède une avance sensible comparé aux autres universités turques en ayant mis en place à travers le consortium un programme de mobilité étudiante et enseignante bien avant l'accès de la Turquie aux programmes Erasmus.

L'objectif de l'université est de développer son potentiel de recherche en inversant le rapport du nombre d'étudiants entre le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> cycles avec l'appui du YÖK.

L'Université Galatasaray est membre de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) depuis 2003 et du réseau RMEI depuis 2011.

### IV.2 LES AUTRES UNIVERSITES

En dehors des liens privilégiés noués avec l'Université Galatasaray, la coopération scientifique franco-turque s'inscrit dans un double enjeu :

-le renforcement et le développement des relations entre des équipes turques francophones d'enseignement et de recherche et des universités françaises ainsi que des établissements dits Grandes Ecoles,

-le démarrage, le développement et de coopérations nouvelles avec les meilleures universités turques, dans des domaines d'intérêt prioritaire pour la recherche et la technologie française.

Plusieurs universités sont impliquées dans cette coopération, voici quelques exemples :

-l'université **Akdeniz** d'Antalya en partenariat avec l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier, l'université de Lille, l'université de Picardie et l'université de Poitiers dans les domaines des sciences économiques et des relations internationales, notamment au travers des départements francophones des sciences économiques et des relations internationales ;

-l'université d'**Ankara** en partenariat avec l'université Jean Moulin Lyon 3 et l'Inserm dans les domaines du droit, des sciences sociales et de la médecine ;

-l'université **Bilkent** d'Ankara en partenariat avec l'ENSCP et l'université Paris Sud dans le domaine de la biologie moléculaire notamment mais bien d'autres coopérations sont en cours avec cette université dynamique de premier plan. Elle ne compte pas moins de 29 coopérations actives avec la France (Université de Grenoble 1 et Telecom Paristech en IC et ingénierie électronique, INP de Grenoble, EPITA en ingénierie, Université de Paris Dauphine, d'Orléans, de Rennes 1, d'Aix-Marseille en Finance et en économie, EM Lyon, Edhec, Audencia, ESC Rennes, France Business School, la Rochelle Business School, Telecom Business School, Skema, ESC Saint-Etienne, Université catholique de Lille).

-l'université du Bosphore (**Boğaziçi**) d'Istanbul en partenariat avec Télécom ParisTech, ENSTA ParisTech, l'École normale supérieure, l'université Paris Sud, l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, HEC, ESCP Europe et l'IEP de Paris dans les domaines de l'informatique, l'électronique, les risques sismiques, l'histoire, les sciences politiques et le management). Un double-diplôme est proposé aux étudiants en partenariat avec Télécom ParisTech. Des projets de recherche dans le domaine des sciences de l'ingénieur, sont à l'étude en partenariat avec plusieurs écoles de ParisTech et avec l'École Centrale de Paris;

-l'université **Çukurova** d'Adana en partenariat avec l'Institut agronomique méditerranéen à Montpellier, l'université de Bordeaux II, le Cirad, l'École des mines de Paris et l'université Rabelais à Tours dans les domaines de l'agriculture, l'agronomie, l'économie rurale, le génie minier et la pharmacologie) ;

-l'université 9-septembre (**Dokuz Eylül**) d'Izmir en partenariat avec l'université de Savoie dans le domaine de la gestion du tourisme ;

-l'université Egée (**Ege**) à Izmir en partenariat avec le CHU de Lyon et l'université Sophia Antipolis en médecine et sciences marines ;

-l'institut technologique de **Gebze** en partenariat avec l'université de Lyon et l'ESC de Lyon dans le domaine de la chimie. Des thèses en cotutelle sont en cours ;

-l'université **Hacettepe** d'Ankara en partenariat avec l'université Paris Sud, l'université Blaise Pascal à Clermont-Ferrand et l'université de Strasbourg dans les domaines de la pharmacie, la géologie, la volcanologie et la traduction-interprétariat). Ils proposent un programme de double-diplômation avec l'ITIRI de Strasbourg ;

-l'université technique d'Istanbul (**ITÜ**) en partenariat avec l'université Louis Pasteur à Strasbourg, l'Institut de physique du globe de Paris et le laboratoire de robotique de Versailles dans les domaines de la sismologie, la robotique et le génie mécanique. Une thèse en cotutelle est en cours dans le domaine du génie textile avec l'ENSAIT et en génie civil avec l'ENS Cachan ;

-l'université d'**Istanbul** en partenariat avec le CHU Kremlin-Bicêtre, l'université Paris V et l'université de Bordeaux I dans les domaines de la médecine-virologie, la pharmacie et l'archéologie. Des thèses en cotutelle sont en cours entre le département de langue et littérature française et l'université de Lyon 2 et également entre le département d'archéologie et l'université de Strasbourg. Un projet de double-diplôme est un cours avec l'université d'Orléans ; L'université rentrera très prochainement dans le consortium piloté par l'Université de Grenoble autour du Master Erasmus Mundus Biohealth Computing.

-le département francophone des sciences politiques et administratives de l'université **Marmara** d'Istanbul a été la première filière d'enseignement universitaire francophone créée à Istanbul en 1988. L'objectif du programme était d'adapter l'expérience française des Instituts d'études politiques aux conditions d'une grande université publique turque. La réussite des diplômés témoigne du succès de ce département qui entretient des liens privilégiés avec les IEP de Paris, Grenoble, Rennes, Aix-en-Provence, Lyon, Bordeaux, les université de Nice et Rennes et l'EBS de Paris. L'université travaille aussi avec Mulhouse en traductologie et Orléans en mécanique.

-l'université **Mimar Sinan** d'Istanbul en partenariat avec l'Institut français d'urbanisme de l'université Paris VIII dans le domaine de l'urbanisme;

-l'université technique du Moyen-Orient (METU - **ODTÜ**), en partenariat avec l'ENSMA de Poitiers, l'université Paris Descartes, l'INSA de Lyon, l'École des mines de Paris, le Laboratoire de recherche des monuments historiques, l'Institut français d'urbanisme de Paris dans les domaines de l'aéronautique, l'informatique, le génie chimique, le génie civil, l'architecture et l'urbanisme ;

-l'université **Yeditepe** d'Istanbul propose un département francophone de sciences politiques et relations internationales et travaille avec l'université de Paris Ouest Nanterre; la faculté de droit envisage la création d'un diplôme joint avec l'université Jean Monnet de Saint-Etienne.

### **IV.3 PROGRAMMES, ACCORDS DE COOPERATION ET PARTENARIATS**

#### **IV.3.1 AU NIVEAU GOUVERNEMENTAL**

Le **Programme Hubert Curien (PHC) Bosphore** est le principal instrument de coopération scientifique franco-turc au niveau bilatéral. Lancé en 2004, il est mis en œuvre en Turquie par le TÜBİTAK. L'objectif de ce programme est de développer les échanges scientifiques et technologiques d'excellence entre les laboratoires de recherche français et turcs. Si tous les domaines scientifiques sont concernés par ce programme, le protocole d'entente signé avec le TÜBİTAK prévoyait d'accorder une priorité aux domaines suivants : STIC, biotechnologies et leurs applications dans la santé et l'agriculture, matériaux avancés, sciences de l'environnement, études sismiques et sciences sociales.

Depuis la mise en place du programme en Turquie, on constate une nette prédominance, parmi les projets sélectionnés, des STIC, de la Chimie et de la Biologie-Santé-Médecine.

Dans le cadre du PHC Bosphore, 7 projets ont été sélectionnés pour la période 2012-2013 sur les 42 proposés. La dernière campagne a ainsi été la plus attractive et la plus sélective depuis la création du PHC.

**Tableau 1 : nombre de projets déposés et sélectionnés et montant (en K€) dans le cadre du PHC Bosphore (2004 à 2013)**

	2004-2005	2006-2007	2008-2009	2010-2011	2012-2013
Nombre de projets déposés	nd	28	27	31	42
Nombre de projets sélectionnés	20	11	16	13	7
Montant de l'exercice biennal (K€)	138 K€	115 K€	67 K€	106 K€	116** K€

Source : 'Ambassade de France en Turquie

- Montant de l'exercice biennal. Avec la contribution du MESR à partir de 2010
- 2012-2013 : projection
- nd : non disponibles

#### **IV.3.2 AU NIVEAU DES ORGANISMES DE RECHERCHE ET DES UNIVERSITES**

Le CNRS et le TÜBİTAK collaborent dans le cadre d'une convention, signée en 1992. Cet accord prévoit les échanges de chercheurs sur la base d'un appel biennal conjoint, et la mise en place de programmes internationaux de coopération scientifique (PICS), de groupements de recherche européens (GDRE) - réseaux de coordination scientifique - et de laboratoires européens associés (LEA) - laboratoires virtuels résultant de l'association de plusieurs équipes de chercheurs et de moyens.

Dans le cadre de l'action de collaboration structurée avec la Turquie, six projets conjoints d'échanges de chercheurs entre le CNRS et TÜBİTAK ont été mis en place (2009-2010).



L'ANR et le TÜBİTAK ont signé un protocole d'accord le 27 janvier 2014, lors de la visite d'Etat. Celui-ci prévoit d'intensifier les projets conjoints et leurs financements. L'ANR collabore déjà avec le TÜBİTAK dans le cadre des projets européens de l'ANR dans les domaines des STIC, des maladies neurodégénératives, du programme Méditerranée –agriculture-éco-innovations. L'ANR a financé pas moins de 18 projets multilatéraux avec ses partenaires turcs depuis 2007.

#### **IV.4 ACTIONS DE PROMOTION DE LA RECHERCHE ET DE LA TECHNOLOGIE FRANÇAISES**

L'Ambassade de France se fait le relais du savoir-faire français dans les domaines de la recherche et de la technologie. L'intervention du poste se concentre sur 4 domaines où les attentes des organismes turcs sont fortes : 1. sciences et technologie, 2. agronomie, 3. santé-médecine, 4. sciences sociales et humaine, droit.

Notre démarche est la suivante :

1. identifier les universités, centres de recherche, organismes publics et privés turcs leaders dans ses domaines,
2. identifier les acteurs français dont l'excellence et le savoir-faire est reconnu dans ces domaines et intéressés par un partenariat avec la Turquie,
3. contacter les organismes turques, faire la promotion des acteurs français et les mettre en relation afin d'aboutir à des partenariats.

Dans cette optique et à titre d'exemples récents, une visite de scientifiques turcs experts en aérospatial s'est rendue à l'initiative du poste sur le pôle de compétitivité d'Aerospace Valley à Toulouse en mars dernier.

#### **IV.5 COOPERATION AVEC L'UNION EUROPEENNE**

##### **IV.5.1 ACCORDS EXISTANTS**

Les conditions d'accès au PCRD pour la Turquie, Etat associé au programme, sont pratiquement les mêmes que pour celles d'un Etat-membre. Le 7<sup>ème</sup> PCRD a été signé entre la Turquie et l'Union européenne le 1<sup>er</sup> juin 2007 pour 7 ans.

##### **IV.5.2 ACCES AUX PROGRAMMES-CADRES ET RESULTATS**

Le TÜBİTAK a été officiellement désigné comme coordinateur national des PCRD en 2003.

**Tableau 2: nombre et part des participations et des projets à participation et coordination nationales dans les 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> PCRD**

TURQUIE	Nombre			Part (%)		
	5 <sup>e</sup> PCRD	6 <sup>e</sup> PCRD	7 <sup>e</sup> PCRD	5 <sup>e</sup> PCRD	6 <sup>e</sup> PCRD	7 <sup>e</sup> PCRD
Participations turques	86	423	123	0,1	0,6	0,7
Projets à coordination turque	0	26	12	0,0	0,5	0,7
Projets à présence turque	70	335	108	0,6	6,0	6,1

*données Commission européenne (Cordis, octobre 2008 et E-Corda, avril 2009), traitements et estimations OST*

*OST-2010*

- PCRD : Programme-cadre de recherche et développement
- les données du 7<sup>e</sup> PCRD sont celles enregistrées dans la base E-Corda de la Commission européenne en avril 2009, hors actions Marie Curie et bourses du Conseil européen de la recherche

Relativement parlant, la Turquie est un peu plus présente dans le 7<sup>e</sup> PCRD que dans le 6<sup>e</sup> PCRD.

Au cours du 6<sup>e</sup> PCRD, en moyenne, la Turquie participait annuellement à 20 projets pour 4 M€. Depuis le début du 7<sup>e</sup> PCRD, la Turquie est présente dans 200 projets pour 25 M€, pour un total entre les deux PCRD de 121 M€ et 712 projets. Les projets se répartissent de la manière suivante selon le secteur institutionnel :

- universités : 349 projets
- institutions de recherche : 145 projets
- PME : 134 projets
- organismes publics : 44 projets
- industrie : 40 projets.

Les universités sont très bien représentées, tandis que le secteur privé reste sous-représenté.

Selon le TÜBITAK, les stratégies nationales pour le 7<sup>e</sup> PCRD sont les suivantes :

- renforcement de la capacité administrative,
- promotion des activités de formation,
- renforcement de la collaboration entre les parties prenantes à un projet,
- renforcement des réseaux et de la coopération internationale.

## IV.6 COOPERATION AVEC LES AUTRES PAYS

### IV.6.1 IDENTIFICATION DES PRINCIPAUX PARTENAIRES

**Tableau 4: les dix premiers pays partenaires mesurés par les copublications scientifiques (2001, 2005, 2008) toutes disciplines confondues**

Rang	TURQUIE					
	2001		2005		2008	
Pays partenaire	Part (%) des copublications internationales	Pays partenaire	Part (%) des copublications internationales	Pays partenaire	Part (%) des copublications internationales	
1	Etats-Unis	38,6	Etats-Unis	41,7	Etats-Unis	40,3
2	Royaume-Uni	19,9	Royaume-Uni	14,6	Allemagne	12,9
3	Allemagne	12,1	Allemagne	12,2	Royaume-Uni	11,8
4	France	6,2	Italie	6,2	Italie	7,3
5	Italie	5,9	France	5,7	France	6,5
6	Japon	4,9	Japon	5,4	Canada	4,6
7	Canada	3,7	Canada	4,0	Japon	4,3
8	Russie	3,2	Pays-Bas	2,9	Pays-Bas	4,2
9	Pays-Bas	3,0	Russie	2,9	Espagne	3,6
10	Suisse	2,8	Suisse	2,6	Suisse	3,0

données Thomson Reuters, traitements OST

OST-2010

Les Etats-Unis sont le premier partenaire de la Turquie, au vue des copublications internationales, et ils cosignent plus de 40 % de ses copublications internationales (40,3 % en 2008). Les pays suivants sont l'Allemagne (12,9 %) et le Royaume-Uni (11,8 %) et l'Italie (7,3 %). La France est le 5<sup>e</sup> partenaire de la Turquie en 2008.

#### IV.6.2 PARTICIPATION A DES PROGRAMMES MULTILATERAUX

La Turquie participe pleinement, par le biais du TÜBITAK, aux programmes internationaux suivants :

- Coopération scientifique et technique (COST), une sous-partie du PCRD qui encourage les échanges entre chercheurs européens ;
- *European heads of research councils* – EuroHORC;
- Eurêka : initiative intergouvernementale créée en 1985. L'objectif de ce programme est de promouvoir la coopération entre les entreprises européennes et les instituts de recherche dans le cadre de projet de R&D. 54 projets sont en cours (dont 26 avec la France) dans des domaines aussi variés que l'eau, l'agroalimentaire, les NTICV ou les transports.
- *European molecular biology conference* – EMBC,

Le pays n'est, en revanche, membre d'aucune des huit organisations de recherche scientifique intergouvernementale de l'Euroforum. Elle est néanmoins candidate à l'adhésion au Centre européen pour la recherche nucléaire (CERN).

La Turquie participe également aux programmes de coopération scientifique des organisations suivantes :

- Agence internationale de l'énergie – AIE,
- *Black Sea economic cooperation* – BSEC,
- *European space agency* (ESA), via l'Accord sur la coopération dans l'exploration de l'espace à des fins pacifiques signé en juillet 2004. En vertu de cet accord, des conférences, échanges de chercheurs et activités scolaires ont été organisés par le TÜBITAK sur la thématique de l'espace,
- *European science foundation* – ESF,
- *European international space year* – EURISY, fondée en 1992 à l'occasion de l'année internationale de l'espace,
- *International council for science* – ICSU,
- *International centre for genetic engineering and biotechnology* – ICGEB,
- Association internationale pour la promotion de la coopération avec les scientifiques des nouveaux Etats indépendants de l'ancienne Union soviétique – INTAS, qui promeut la coopération scientifique entre les pays,
- Organisation pour la coopération et le développement économique – OCDE,
- Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) où la Turquie participe au programme *Science for Peace and Security* (SPS), qui permet l'octroi de fonds pour des projets de recherche en matière de sécurité et défenses mais également dans le domaine du développement durable,
- Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture – UNESCO,
- *World association of industrial and technological research organization*, qui vise à tisser un réseau d'organismes de recherche oeuvrant en faveur du développement technologique et industriel.

#### IV.6.3 CENTRES ET INSTITUTS DE RECHERCHE DU TÜBITAK

Le centre de recherche du TÜBITAK de Marmara (MAM) à Gebze (Istanbul) regroupe :

- L'Institut de recherche en technologies de l'information (ITRI-ETE), Gebze – Istanbul,
- L'Institut de recherche en génétique et en biotechnologie (GEBI-GMBE), Gebze – Istanbul,
- L'Institut de recherche en sciences et technologies alimentaires (FSTRI-GE), Gebze – Istanbul,
- L'Institut de recherche chimique et environnementale (CEI-KCE), Gebze – Istanbul,
- L'Institut de recherche en technologies des matériaux (MCTRI-MRC), Gebze – Istanbul,
- L'Institut de recherche terrestre et marine (EMSRI-YDBE), Gebze – Istanbul.

Dix autres instituts de recherche sont directement rattachés au TÜBİTAK :

- Institut de recherche et de développement des industries de défense (DIRDI-SAGE), Ankara,
- Institut national de recherche en cryptographie et en électronique (NECRI-UEKAE), Gebze – Istanbul,
- Institut de recherche fondamentale (BSRI-TBAE), Istanbul,
- Institut de recherche en technologies spatiales (STRI-UZAY), Ankara,
- Institut national de météorologie (INM-UME), Gebze, Istanbul,
- Institut turc en management industriel (TIIM-TÜSSİDE),
- Observatoire national du TÜBİTAK (TNO-TUG), Bakırlitepe,
- Centre national d'information et du réseau universitaire (TNANIC-ULAKBİM),
- Laboratoire d'analyse et d'expérimentation d'Ankara (ATAL), Ankara
- Laboratoire d'analyse et d'expérimentation de Bursa (BUTAL), Bursa.

#### **IV.7 ASSOCIATIONS DE CHERCHEURS, DIASPORAS**

Les Etats-Unis exercent la plus forte attractivité sur les chercheurs turcs, selon le catalogue des chercheurs turcs (*Turkish Researchers Catalogue*)<sup>29</sup> publié par le TÜBİTAK.

Régulièrement, des séminaires sur la recherche en Turquie sont organisés par le TÜBİTAK aux Etats-Unis, en coopération avec le réseau des Elèves turcs et américains du Nord-Est (*North East Turkish-American Scholars*), l'Association turco-américaine de Los Angeles (LATAA), l'Association des étudiants turcs de Stanford et l'Association des écoles de management du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (GSB Mena).

Il existe par ailleurs une Association franco-turque des ingénieurs<sup>30</sup> dont le président est Nejat Üreten. L'association comprend actuellement 176 membres.

#### **V. DES ORGANES DE TUTELLE**

- Premier ministre : [www.basbakanlik.gov.tr](http://www.basbakanlik.gov.tr)
- Ministère de l'Industrie, de la Science et de la Technologie : [www.sanayi.gov.tr](http://www.sanayi.gov.tr)
- Ministère de l'Education nationale : [www.meb.gov.tr](http://www.meb.gov.tr)

#### **VI. DES AGENCES D'ORIENTATION ET DE FINANCEMENT**

- Conseil suprême des Sciences et de la Technologies (BTYK) : <http://www.tubitak.gov.tr/tr/kurumsal/icerik-bilim-ve-teknoloji-yuksekkurulu>
- Conseil de la recherche scientifique et technologique de Turquie (TÜBİTAK) : [www.tubitak.gov.tr](http://www.tubitak.gov.tr)
- Conseil de l'enseignement supérieur (YÖK) : [www.yok.gov.tr](http://www.yok.gov.tr)
- Institut turc des brevets (TPI) : [www.turkpatent.gov.tr](http://www.turkpatent.gov.tr)
- Ministère du développement: [www.dtp.gov.tr](http://www.dtp.gov.tr)

#### **VII. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- Site internet du Conseil de la recherche scientifique et technologique de Turquie (TÜBİTAK) : [www.tubitak.gov.tr](http://www.tubitak.gov.tr)

<sup>29</sup> accessible au [www.fp7.org.tr/tubitak\\_content\\_files/285/ENGLISH/turkish\\_researchers\\_catalog\\_tum\\_katalog.pdf](http://www.fp7.org.tr/tubitak_content_files/285/ENGLISH/turkish_researchers_catalog_tum_katalog.pdf)

<sup>30</sup> site internet : <http://www.afti.org.tr/francais>

- Site internet de l'Institut national des statistiques (TÜRKSTAT) : [www.turkstat.gov.tr](http://www.turkstat.gov.tr)
- Site internet de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) : [www.ocde.org](http://www.ocde.org)

## TABLE DES MATIERES

<b>I.</b>	<b>Le système éducatif et d'enseignement supérieur</b>	<b>1</b>
I.1	un système sélectif dès le primaire et le secondaire	1
I.2	les concours nationaux pour accéder à l'enseignement supérieur	2
I.3	l'organisation de l'enseignement supérieur turc	2
I.3.1	CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – YÖK	2
I.3.2	UN PAYSAGE UNIVERSITAIRE EN PLEINE EXPANSION ET INTERNATIONALISATION	4
I.3.3	Les Universités	4
I.3.4	Développement de l'offre : universités publiques et universités de fondation	10
<b>II.</b>	<b>INTERNATIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR TURC</b>	<b>10</b>
II.1	le Processus de Bologne : un rapprochement avec le système européen	10
II.2	la mobilité internationale des étudiants turcs	11
II.2.1	Une mobilité en augmentation	11
II.2.2	Destinations privilégiées : les Etats-Unis et l'Europe	11
II.3	Les Actions de promotion des pays d'accueil en Turquie	12
II.3.1	Les Etats-Unis : la promotion au cœur d'un dispositif de coopération ancien et influent	12
II.3.2	Allemagne : le DAAD et le réseau de lecteurs allemands	12
II.3.3	Le British Council et le réseau d'agences de recrutement	13
II.4	Erasmus : le moteur de la mobilité turque vers l'Europe et la France	13
II.4.1	Les objectifs de la Turquie pour 2020	14
II.4.2	Les universités turques attirent les étudiants Erasmus	15
II.5	La politique d'attractivité des étudiants internationaux en Turquie	15
II.5.1	L'attractivité grandissante de la Turquie	15
II.5.2	Une attractivité régionale et culturelle	16
II.5.3	Les programmes de bourses Mevlana : la Turquie développe sa politique d'attractivité	16
II.6	Le dispositif d'attractivité de la France	17
II.6.1	la mobilité des étudiants turcs vers la France	17
II.6.2	Etudiants nationaux en France	18
II.6.3	Les profils des candidats	19
II.6.4	Les candidats aux formations Master	19
II.6.5	Les candidats aux cours de langue	20
II.6.6	Les candidats aux formations doctorales	20
<b>III.</b>	<b>CLASSEMENTS INTERNATIONAUX</b>	<b>21</b>
III.1	Classement URAP	21
III.2	Classement THE (Times Higher Education)	21
<b>IV.</b>	<b>COOPERATION INTERNATIONALE</b>	<b>22</b>
IV.1	L'université Galatasaray	22
IV.2	Les autres universités	22
IV.3	Programmes, accords de coopération et partenariats	24
IV.3.1	Au niveau gouvernemental	24
IV.3.2	Au niveau des organismes de recherche et des universités	24
IV.4	Actions de promotion de la recherche et de la technologie françaises	25

<b>IV.5</b>	<b>Coopération avec l'Union européenne</b> .....	<b>25</b>
IV.5.1	Accords existants .....	25
IV.5.2	Accès aux programmes-cadres et résultats.....	25
<b>IV.6</b>	<b>Coopération avec les autres pays</b> .....	<b>26</b>
IV.6.1	Identification des principaux partenaires .....	26
IV.6.2	Participation à des programmes multilatéraux.....	27
IV.6.3	Centres et instituts de recherche du TÜBİTAK .....	27
<b>IV.7</b>	<b>Associations de chercheurs, diasporas</b> .....	<b>28</b>
<b>V.</b>	<b>DES ORGANES DE TUTELLE</b> .....	<b>28</b>
<b>VI.</b>	<b>DES AGENCES D'ORIENTATION ET DE FINANCEMENT</b> .....	<b>28</b>
<b>VII.</b>	<b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES</b> .....	<b>28</b>